

Ce bulletin est le vôtre, faites le vivre en nous adressant vos souvenirs, vos anecdotes ...

SOMMAIRE

| | |
|----------------|---|
| Page 2 | Sommaire |
| Page 3 | Le Mot du maire |
| Page 4 | Budget 2023 |
| Page 5 | Le 19 mars 2023, cérémonie à la mémoire des |
| Page 6 | victimes de la guerre d'Algérie |
| Page 7 | Projets inscrits au budget 2023 |
| Page 8 | Votre site de compostage |
| Page 9 | L'équipe féminine de rugby ; Les Myosotis |
| Page 10 | Théâtre FRJEP |
| Page 11 | Vide-greniers FRJEP |
| Pages 12 et 13 | Histoire et Patrimoine |
| Pages 14 et 15 | Nature & Loisirs |
| Page 16 | Les Réveillés |
| Page 17 | Ecole, MAM |
| Page 18 | Rappels - Photos de classe 1954/55 |
| Page 19 | Famille française 1992 |
| Page 20 | Questionnaire Tulle agglo |
| Page 21 | Tour du Limousin - MotoTour |
| Page 22 | Le moustique Tigre |
| Page 23 | Le vinaigre blanc – Cybermalveillance |
| Page 24 | Du nouveau dans les Transports Scolaires |
| Page 25 | A vos casseroles |
| Page 26 | Une boisson bien rafraichissante |
| Pages 27 et 28 | Jeux |

LE MOT DU MAIRE



Mes chères administrées, chers administrés,

L'année se poursuit toujours pleine de défis que nous continuons à relever ensemble. Malgré la réduction des dotations de l'Etat et le contexte de fragilité financière dans lequel se trouvent les communes, notre projet de Multiservices est bien engagé.

Nous venons d'avoir l'accord de la DSIL (l'Etat) et du Conseil Départemental pour entamer les travaux. Les subventions acquises représentent la somme de 230 000 euros. D'autres subventions ont été demandées auprès de la Région, de l'Europe et autres organismes.

A l'étang de la Chèze, les travaux suivent leurs cours et très bientôt la Halle sera opérationnelle et permettra de faire beaucoup plus de manifestations.

Je tiens d'ailleurs à remercier tous les bénévoles des différentes associations qui s'impliquent et œuvrent à faire vivre notre commune.

L'été est déjà là et pour la plupart vous allez partir en vacances. Je vous souhaite d'agréables moments en famille et entre amis.

Prenez soin de vous, protégez-vous et respectez le protocole mis en place en cas de fortes chaleurs.

Je reste à votre écoute pour vous apporter aide et assistance en cas de besoin.

Le Maire, Jean-François SALLES

BUDGET 2023

Le fonctionnement

| DEPENSES FONCTIONNEMENT | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------|
| 011 | CHARGES A CARACTERE GENERAL | 261 180,00 € |
| 012 | CHARGES PERSONNEL | 314 110,00 € |
| 014 | ATTENUATIONS DE PRODUITS | 250,00 € |
| 65 | AUTRES CHARGES DE GESTION | 59 980,00 € |
| 66 | CHARGES FINANCIERES | 16 198,00 € |
| 67 | CHARGES EXCEPTIONNELLES | 1 580,00 € |
| 68 | DOTATIONS AUX PROVISIONS | 10 000,00 € |
| 023 | VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT | ,20 € |
| TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT | | 839 616,82 € |

| RECETTES FONCTIONNEMENT | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|---------------------|
| 002 | EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT | 272 267,82 € |
| 013 | ATTENUATION DES CHARGES | 15 408,00 € |
| 70 | PRODUITS DES SERVICES | 75 057,00 € |
| 73 | IMPOTS ET TAXES | 231 728,00 € |
| 74 | DOTATIONS ET PARTICIPATIONS | 217 113,00 € |
| 75 | AUTRES PRODUITS DE GESTION | 25 001,00 € |
| TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT | | 836 616,82 € |

L'Investissement

| DEPENSES INVESTISSEMENT | | |
|--------------------------------------|-------------------------------|---------------------|
| R.A.R | RESTES A REALISER | 30 846,12 € |
| 20 | IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 19 066,46 € |
| 204 | SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT | 6 000,00 € |
| 21 | IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 476 729,80 € |
| 23 | IMMOBILISATIONS EN COURS | 118 539,42 € |
| 16 | EMPRUNTS | 15 950,81 € |
| 020 | DEPENSES IMPREVUES | 4 969,13 |
| 041 | OPERATIONS PATRIMONIALES | 2 520,00 € |
| TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT | | 674 621,74 € |

| | |
|--|---------------------|
| LE TOTAL DES DEPENSES EN INVESTISSEMENT | 674 621,74 € |
| LE TOTAL DES RECETTES EN INVESTISSEMENT | 674 621,74 € |

19 Mars 2023



Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Dimanche 19 mars 2023

*Message de Patricia MIRALLES
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées
Chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire*

En cette Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, nous honorons toutes les victimes.

Les morts tombés dans les combats et dans les attentats avant la conclusion de cessez-le-feu, comme ceux qui connurent le même sort tragique après cette date. Nous reconnaissons le soulagement de ceux pour qui l'annonce de la fin des combats suscita l'espoir d'un prochain retour, sains et saufs, dans leurs foyers. Comme nous reconnaissons le désespoir de ceux qui avaient à redouter de ne plus avoir de foyer dans cette terre dont la France se retirait. Alors que, pour beaucoup de Français, les accords d'Evian marquaient la fin de la guerre d'Algérie, pour d'autres ils annonçaient le début de la fin du monde qui était le leur. Ce fut une déchirure, qui pour aussi inévitable qu'elle fût n'en a pas été moins vive.

Nul ne conteste que le cessez-le-feu ne fût pas partout respecté. Chez les militaires, comme chez les civils, des morts s'ajoutèrent encore aux morts. Des blessés aux blessés. Des disparus aux disparus. La période qui s'est ouverte après le 19 mars 1963 a été celle de bien des souffrances.

Pour les appelés qui sont restés en Algérie, pour les Harkis, pour les victimes civiles des attentats et des massacres, pour ceux qui furent contraints de quitter la terre où ils étaient nés et de découvrir le sentiment de l'exil dans leur propre pays. Le glas tragique en est marqué par tant de dates, dès le soir du 19 mars, le 26 mars, le 14 mai, le 5 juillet ...

Quand vint enfin, en particulier pour le contingent, le moment du retour, il n'y eut pour accueillir nos soldats, nos appelés, ni défilé, comme ceux qui avaient célébrés le retour des combattants de la 1^{ère} puis 2^{ème} génération du feu, ni cérémonie collective. La Nation ne sut guère leur dire sa reconnaissance d'avoir répondu à l'appel du devoir.

Ils avaient 20 ans, et à la joie de retrouver une fiancée ou une épouse, une sœur ou un frère, une mère ou un père se conjugua la difficulté de raconter ce qu'ils avaient vécu, et d'être entendus. Souvent ils se sont heurtés au refus de leurs proches d'entendre les vérités trop cruelles d'une guerre dont certains ont essayé de témoigner.

Comment partager l'expérience de l'ultime engagement du contingent, quand ces jeunes appelés ne pouvaient évoquer la guerre, quand le retour dans les foyers ne fut pas accompagné d'une reconnaissance collective. Quand, comme pour les blessés, ils furent souvent indignes des dangers auxquels ils avaient été exposés, des sacrifices qu'ils avaient consentis. Quand ils savaient que les cercueils de leurs camarades morts pour la France avaient été débarqués dans la nuit et le silence.

Alors même qu'ils se battaient pour elle en Algérie, les appelés voyaient la France des « Trente Glorieuses », découvrir notre société de loisirs, incapable de comprendre ses enfants. S'y ajoutaient les sentiments mêlés que faisaient naître la participation à un conflit dont une partie des Français contestaient la légitimité même.

Ils sont rentrés d'une guerre dont on avait trop vite tourner la page. 61 ans plus tard, ces souvenirs restent vivaces et douloureux pour beaucoup. In nous faut le reconnaître.

Pour cette génération, il a fallu après la guerre mener de nouvelles batailles pour obtenir la reconnaissance de la Nation. Elles passaient par les mots : appeler « guerre » ces opérations. Par les droits : se voir reconnaître la qualité de combattants. Par les cérémonies : c'est la date qui nous rassemble.

Après les commémorations du 60^{ème} anniversaire voulues par le Président de la République, les gestes et les déclarations, une nouvelle page doit pouvoir d'ouvrir. Il nous faut continuer à regarder et accepter ce pan de notre histoire collective dans son extrême complexité, assumer d'en transmettre la mémoire, mais sans transmettre aux nouvelles générations les passions d'alors. Il nous faut admettre que des mémoires diverses s'expriment et que la seule voie est de les additionner et non de les opposer. C'est le seul chemin pour la cohésion nationale.

Vive la République !
Vive la France !

Projets inscrits au Budget 2023

TOITURE DU HANGAR

M. Baptiste Coulaud a refait la couverture du hangar.

Les agents municipaux ont coulé une dalle en béton.

Le conseil municipal se réunira en septembre en commission travaux pour définir la destination du hangar.

TOILETTES POUR LE CITY STADE

Le Conseil Municipal a demandé des devis pour prévoir une ouverture vers l'extérieur des toilettes déjà existantes et non utilisées côté Ouest de la Mairie.

Elles seront mises à la disposition des usagers du city-stade et des jeux.

PERGOLA DANS LE JARDIN DE LA GARDERIE

Les agents communaux ont réalisé la pergola demandée lors d'un conseil d'école.



CHEMINS PEDESTRES

Quelques chemins ont été dégagés, avec la construction de passerelles pour certains passages par nos agents municipaux.

MULTISERVICES

Les subventions DSIL de l'Etat viennent d'être validées à hauteur de 40 %.

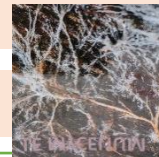
Les appels d'offre seront lancés en septembre.

CANTINE

Le mobilier (quelques tables et chaises) a été changé ainsi que la table de cuisson en inox.



VOTRE SITE DE COMPOSTAGE



LE MYCELIUM



Collecte de déchets organisée par l'AdelM

ZAC DE LA MONTANE - 19800 EYREIN

mercredi 6 septembre 2023

12h00 à 14h00



ENSEMBLE
pour un
ENVIRONNEMENT
plus
PROPRE

Le 25 mars 2023 inauguration du site de Compostage « Le Mycélium ».

Les personnes désirant des bacs de compostage doivent prendre contact avec la mairie.

De la qualité des sols dépend la vie sur Terre

Il faut 200 à plusieurs milliers d'années pour former 1 cm de sol.

60 % des sols mondiaux sont dégradés à des degrés divers et pour certains de manière irrémédiable.

Ce qui définit un sol sain :

- Il contient une diversité d'organismes vivants qui contribuent à sa fertilité
- Il ne pollue pas son environnement
- Il est généralement riche en matières organiques

Comment les préserver ?

Composter, pailler et bannir les engrais chimiques et les pesticides dans son jardin.

LES MYOSOTIS A EYREIN



RECRUTEMENT
100% MYOSOTIS BASSIN TULLISTE
Rugby féminin



JOEUSES SENIORES +18
JOEUSES CADETTES -18
ENTRAÎNEUR CAT. -18
BÉNÉVOLES

Entraînements :
Mercredi et vendredi 19h30

19800 Eyrein 

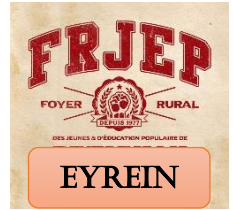
06 25 62 17 05 

   Myosotis Bassin Tulliste

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE AQUITAINE 

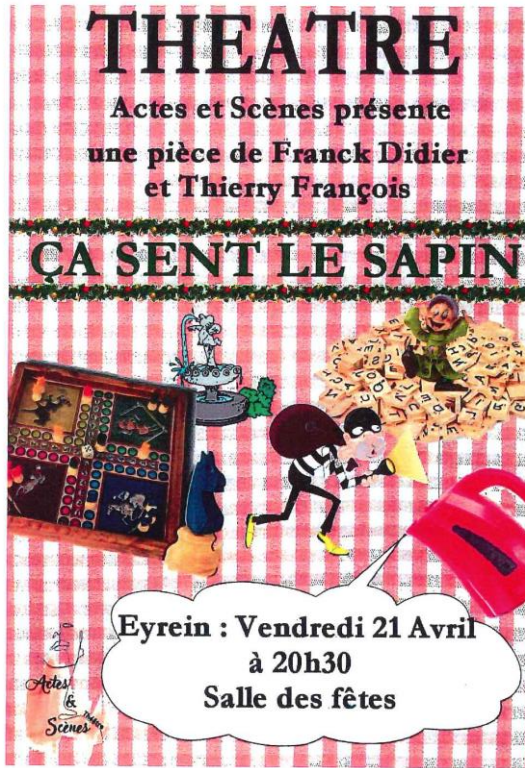
Le 5 mars 2023, l'équipe féminine Les Myosotis a rencontré l'équipe de Brive La Gaillarde.
Un score époustoufflant de 53 à 5 a ravi leurs supporters.
Elles s'entraînent tous les vendredi soirs sur le stade municipal.

THEATRE



L'Association FRJEP vous remercie d'avoir d'assister à cette pièce de théâtre. Pour cette deuxième représentation vous étiez deux fois plus nombreux. Nous espérons doubler chaque fois le nombre de spectateurs !

La troupe « Actes et Scènes » nous a une nouvelle fois ravis, amusés et distraits. Félicitations pour leur professionnalisme.



La troupe « d'Actes et Scènes » vous propose cette comédie aux personnages aussi drôles qu'attachants.

« Poussé par son énergique épouse Sophie, Frédéric est aux petits soins pour sa maman Mado, pétillante sexagénaire qui vient de subir un petit malaise cardiaque. Ils l'installent donc pour un mois aux « Chênes Blancs » une maison de convalescence.

Avec Irina, Yvon et Simone, les 4 pensionnaires vont prendre un malin plaisir à contourner le règlement ... »

Une mise en scène de Didier Duhem, avec Marylène Simon, Françoise Malergue, David Alexandre Sorze, Nicole et Didier Duhem, Paul Mazerat, Dina Montagne, Cathy Montet, Raphaëlle Isère, Sylvie Léonard et Simone Dignac.



VIDE-GRENIERS



Le samedi 17 juin 2023, l'Association FRJEP a organisé un « Vide ton grenier » rue de l'Estanchou, près de la salle Polyvalente d'Eyrein.

Merci aux exposants qui, sous un soleil éclatant, ont tenu la journée malgré le peu de visiteurs. Nous avons bu l'apéritif de l'amitié et dégusté merguez et saucisses.

Nous envisageons prochainement de vous inviter à une autre pièce de Théâtre.



En même temps, L'Association Histoire et Patrimoine organisait une exposition dans la salle Polyvalente.



HISTOIRE ET PATRIMOINE CORREZE ET SES ENVIRONS

Au cours de ce premier semestre 2023, l'Association Histoire et patrimoine de Corrèze et ses environs à participer à plusieurs actions dans les domaines qui sont les siens : la défense, la promotion et la valorisation du patrimoine architectural, culturel et naturel des communes de Corrèze et ses environs et de développer seul ou avec d'autres organismes, toutes actions susceptibles de favoriser la valorisation et/ou la sauvegarde de ce patrimoine.

Une visite commune entre la Direction Régionale des affaires Culturelles (DRAC), Jean François Salle, maire, et Pierre Clara président de l'association, a mis en évidence la nécessité de faire restaurer certains objets renfermés dans l'église saint Pierre :

- La statue du Christ en croix daté du XVème siècle ;
- La statue d'un saint Pierre détenu dans la sacristie;
- La porte des Fonds baptismaux.

Tous ces éléments étant fortement dégradés et méritant une restauration ayant pour but de les conserver pour les générations futures.

Un classement ou inscription de ces mobiliers au titre des monuments historiques pourrait être envisagé.

La conservatrice du patrimoine a fait remarquer une dégradation du bâti de l'église et conseil à la municipalité d'entreprendre des travaux d'entretien avant une détérioration plus importante.

Le canton de Corrèze avait été créé par le décret du 22 décembre 1789 ; il a été supprimé par la loi du 16 mars 2013. A l'occasion du dixième anniversaire de cette suppression, l'association a présenté les 17 et 18 juin dernier son exposition annuelle intitulée : « Autrefois le canton de Corrèze ».

Cette exposition retrace, en photos, la vie au début du siècle précédent. Vous pourrez voir des visages de personnes qui ont marqué notre histoire commune, les fêtes et processions, les métiers disparus, et bien d'autres découvertes.

Pour ceux qui n'ont pu la voir, elle sera présentée, au cours de cet été à Corrèze du 22 juillet au 10 août, à Orliac de Bar du 18 au 22 août puis à Saint Augustin du 24 au 27 août avant de terminer son périple à Bar du 10 au 15 novembre 2023.

Le 17 juin, l'association, en la personne de Michel Lefebvre, a présenté, à Eyrein, la famille « de La Jugie » d'après un livre publié par l'association.



Cette généalogie historique raconte la vie de la famille de La Jugie native du lieu-dit La Jugie sur la commune d'Eyrein.

Du mariage de Jacques I avec Égide de Gouth vers 1300, petite nièce de Clément V, et de Jacques II avec la sœur du pape Clément VI, la famille va s'élever socialement en Avignon, auprès des papes d'Avignon, dont deux sont natifs de Rosiers d'Égletons, puis en Minervois où par acquisitions et mariage, elle fera fortune, s'approchant au plus près des rois de France, leur apportant conseils et services. De nombreux gens d'armes ont su se rendre nécessaire à la conduite des batailles livrées par les monarques. Cette histoire se termine quatre siècles plus tard en 1793.

Vous pouvez vous procurer ce livre auprès de :

- l'association (site Internet)
- la librairie Ventadorn, 28, avenue Charles de Gaulle 19300 Égletons ;
- le tabac presse « la presse » à Corrèze.

ASSOCIATION EYREIN NATURE & LOISIRS

EYREIN CONCOURS de PÊCHE Étang de LA CHEZE

Organisé par l'Association EYREIN Nature et Loisirs

SAMEDI 13 MAI 2023

Inscription à 07h30
madeleine et café offerts

Concours de 08h30 à 13h30
avec mi-temps



Premier adulte gagnant 100€
Second adulte gagnant 50€
Premier enfant gagnant 50€
1 lot pour chaque participant



**BOURRICHE
BUVETTE & SANDWICH**

Engagements 12€ / adulte - 5.00€ / enfants de -14 ans
La pêche hors concours est INTERDITE ce jour là

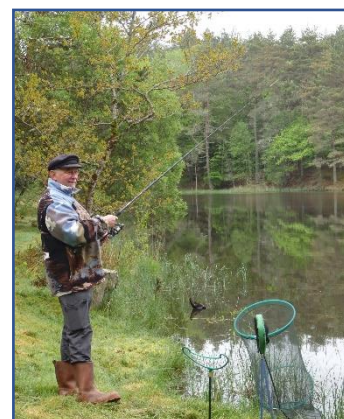
No pas jeter sur la voie publique - IFMS



La seconde édition du CONCOURS de PECHE, organisé par l'association EYREIN Nature & Loisirs, samedi 13 Mai, a permis de réunir 34 pêcheurs à l'Étang de la CHEZE (28 adultes et 6 enfants) pour une matinée sereine et récréative autour de l'eau, malgré une légère menace d'orage.

Chacun a pu également profiter des abords parfaitement entretenus, et considérer avec joie et admiration, les aménagements apportés par les employés de la commune, pour un parfait accueil sous la halle. MERCI pour ce beau travail.

Gageons que ces installations complémentaires, mais néanmoins essentielles, apportent un élan nouveau pour le site de La CHEZE, et inspirent l'organisation de nombreux évènements.



Monsieur Le Maire a donné le coup d'envoi à 08h30 et chaque pêcheur a pu jeter sa ligne au poste attribué par tirage au sort. 50Kg de truites de la pisciculture de GRANSAINES avaient été précédemment rapportées à l'étang.

A l'issue de cette belle matinée, trois heureux gagnants ont chacun perçu un bon d'achats offert par l'association, pour se rendre chez EURO-PECHE à TULLE. La bourriche a également fait de nombreux heureux, grands et petits.

L'ASSOCIATION EYREIN NATURE & LOISIRS remercie chaleureusement les commerçants et artisans locaux pour leur participation à l'évènement. Grâce à eux, les lots collectés ont significativement contribué au plaisir de tous nos amis pêcheurs et au succès de cette belle matinée.

Notre association a pour objet de valoriser le site de l'étang de La CHEZE en rassemblant tous publics autour d'évènements et manifestations de loisirs.

Veillez ne pas oublier notre prochain rendez-vous !



EYREIN

PETANQUE

en DOUBLETTE

Etang de LA CHEZE

Organisé par l'Association EYREIN Nature et Loisirs

SAMEDI 19 août 2023

14h00 JET du BUT

OUVERT à TOUS

2 concours basés sur 32 équipes

Engagements remis en jeu + 100€

1 Lot pour la première équipe féminine

CHAMBOULE-TOUT

BUVETTE & GRILLADES

Engagements 10€ équipe

Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS

Vous souhaitez en savoir plus, ou vous souhaitez participer, voici votre contact :

Sonia GAINET 06 71 86 66 64

LES REVEILLES 2023

Après les Fêtes de fin d'année, le Club a repris ses activités.

Mercredi 11 Janvier : Renouvellement des cotisations. A ce jour, le Club compte 104 Adhérents, ce qui est très honorable. Ensuite, environ 80 personnes ont partagé la galette des rois avec cidre bouché et boissons chaudes. Nous avons vu plusieurs têtes couronnées. Belle après-midi pour ce début d'année.

Samedi 18 Mars : Nous avons organisé notre repas carnaval. 107 convives avaient répondu présents, dont certains étaient venus déguisés. Repas choucroute préparé par Le Relais ST Jacques de Gimel. Ce repas s'est déroulé dans une très bonne ambiance grâce à l'Animation musicale de Bernard Rual et Julien Proulhac. Journée très appréciée de tous, nous avons eu les compliments des convives. C'est une belle récompense pour le club.

Dimanche 23 Avril : Loto de printemps. Près de 180 personnes étaient venues tenter leur chance, pour essayer de remporter un des nombreux lots de valeur mis en jeu. Merci aux commerçants et quelques Adhérents qui avaient offert des lots. Très beau succès pour ce loto avec un solde positif.

Vendredi 28 Avril : Les « Réveillés » recevaient différents Clubs du Département pour un concours de belote Fédéral, Départemental, organisé par Générations Mouvement et réservé aux Clubs affiliés à GM. Une douzaine de clubs étaient présents pour « disputer » en toute amitié ce concours. Générations Mouvement offrait une coupe aux 3 premiers, et le club « Les Réveillés » a remis un cadeau aux 4 premiers. Ensuite, nous avons partagé un plateau repas qui nous a tous régalés. Cette après-midi s'est déroulée dans un bel esprit de convivialité.

Jeudi 25 Mai : Dès 7h 30, ce sont 42 personnes qui sont parties en car pour une escapade dans le Périgord, direction Brantôme : La Venise verte du Périgord. A notre arrivée, nous nous sommes rendus à l'Abbaye de Brantôme, accueillis par un Maître Conférencier qui nous a présenté les différentes Grottes Troglodytes, La Fontaine miraculeuse aux pouvoirs fertiles ???, les reliques du Saint Sicaire etc... Explications très enrichissantes.

A midi, nous avons pris notre repas dans une Ferme Auberge où un très bon repas nous a été servi.

Retour à Brantôme, nous avons embarqué à bord d'un bateau électrique pour naviguer paisiblement pendant 50 minutes sur la rivière Dronne. Nous avons pu admirer une végétation luxuriante et des vestiges de L'Abbaye Bénédictine avec le parc aux Moines. Très belle ballade reposante. Retour à Eyrein en début de soirée.

Dimanche 11 Juin : 90 personnes avaient répondu présentes à notre repas d'été, avant une pause estivale. Le repas était préparé et servi par Fabrice Chambre de l'Entracte et son équipe. L'animation musicale était assurée par Denis Salesse, Jérôme Fortuna et exceptionnellement Olivier, batteur et chanteur dans l'orchestre de Denis. Prestation musicale très appréciée de tous, avec des danses très variées, et Olivier nous a régalés de sa très belle voix. Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur. Nous nous retrouverons en septembre pour d'autres activités. Notez déjà la sortie du Jeudi 28 Septembre au Cabaret de Marsac/ L'Isle en Dordogne pour un déjeuner spectacle avec la Revue Caprice. Notre Loto aura lieu le Dimanche 12 Novembre.



Bonnes Vacances à tous.

L'ÉCOLE - LA GARDERIE - LA MAM

VIDE TA CHAMBRE

périculture, jouets, vêtements etc...

Salle des fêtes

EYREIN

le 1er avril 2023 de 9h. à 19h.

Buvette et petite restauration sur place.

Tarif: 3€ ml - Renseignement et inscription:

ape.rpi.eyreinsarranvitrac@hotmail.com

ou 0631096560. Inscription jusqu'au 24 mars 2023.

TOMBOLA tirage 18h.

(panier surprise parents/enfants).



APE RPI EYREIN SARRAN VITRAC - ape.rpi.eyreinsarranvitrac@hotmail.com - ne pas jeter sur la voie publique. imprimé par nos soins - image libre de droit freepik

LA MAM L'ARCHE DES P'TITS LOUPS RECRUTE

Vous êtes assistante maternelle et souhaitez travailler collectivement au bien être des tout-petits ?

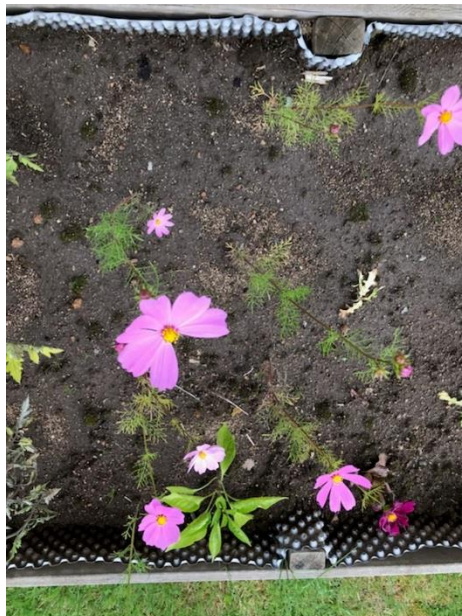


L'ARCHE DES P'TITS LOUPS RECHERCHE UNE NOUVELLE NOUNOU POUR COMPLÉTER SON ÉQUIPE.

EN PLEIN BOURG D'EYREIN, TRAVAILLER DANS UN LIEU PENSÉ ET ADAPTÉ AUX ENFANTS DE 3 MOIS À 3 ANS (ET +)

Pour plus d'informations : 05 55 21 09 20

Nos P'tits Loups de la MAM ont réalisé leur jardin potager.



RAPPELS

Le cimetière

Nous vous rappelons que les poubelles sont réservées aux fleurs artificielles et aux pots en plastique. Quant aux fleurs naturelles et aux pots de terre merci de les déposer dans les fosses existantes.

France services

Vous informe d'une permanence tous les mois avec un greffier ; RDV au 05 55 21 43 12, place de la mairie 19800 CORREZE, ou correze-19@france-services.gouv.fr

Une permanence juridique physique est assurée par un professionnel du droit des problèmes :

- Conflits de voisinage (bornage, haie, copropriété ...)
- Succession (renonciation à succession, conflit d'indivision ...)
- Travail, logement (litige employeur/salarié ou bailleur/locataire ...)
- Finance (crédit à la consommation, surendettement, saisie de salaire ...)
- Droit des personnes et de la famille (divorce, séparation, garde d'enfants, pension alimentaire, violences conjugales, protection des personnes vulnérables, tutelle, curatelle, habitation familiale...)
- Aide juridictionnelle (assistance dans vos démarches pour obtenir la représentation gratuite d'un avocat ...)

Dépôt illégal de déchets (Epaves et Encombrants...)

Loi du 15 juillet 1975 : les articles R.632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets.

Il est interdit de déposer dans les bois, les chemins, les étangs, la Nature en général, vos déchets de tous genres.

PHOTOS DE CLASSE

Pouvez- vous les reconnaître ?



FAMILLE FRANÇAISE

Eyrein : les plus belles des mamans

Malgré ses 559 habitants, Eyrein est sans doute l'une des communes les plus « fécondes » du département.



La commune d'Eyrein a honoré ses mamans les plus méritantes.

TULLE. — Samedi dernier, douze mamans ont reçu des mains du préfet la médaille de bronze de la Famille française pour avoir mis au monde, chacune, quatre enfants.

Cette remise de récompenses s'est déroulée en présence des

familles et des amis, dans la salle des fêtes du bourg. « Ces mamans méritent amplement qu'on les mette à l'honneur, car c'est une lourde tâche que d'élever une grande famille ».

En disant ces mots, Maurice Morena, le maire de la

commune, était bien placé pour le savoir puisque son épouse, Janine, a également été décorée par Yvan Baradel.

Pour le maire, « cette cérémonie exceptionnelle » fut avant toute chose « une occasion de resserrer les liens familiaux, de prouver notre tendresse à toutes ces mamans que nous aimons et que nous félicitons. Conservons donc ces traditions familiales et n'abandonnons jamais ces valeurs qui viennent du cœur ».



hotel ibis

MAGIQUE !!! ibis souhaite
VOTRE ANNIVERSAIRE
Le gâteau, des cadeaux vous attendent
Renseignez-vous : **55.93.25.16**



HOTEL-RESTAURANT ibis RN 89 - EGLETONS

Douze fois quatre

Ont reçu la médaille de bronze de la Famille française pour avoir eu 4 enfants chacune : Julienne Carsenat, Jeanine Leboeuf, Aimée Lefebvre, Paulette Comte (la Terre de Roche), Françoise Couty, Alice Monéger (le Bourg), Lucette Trémoulet (les Champs de Bras), Jeanine Moréna (le Bourg), Irène Vialle (le Bourg) Marie-France Chastre (la Guirande), Paulette Ceaux (Royères), Albertine Lorenté.

Extrait du Journal "LA MONTAGNE" dimanche 5 Juillet 1992

INFORMATIONS DIVERSES



Évaluation des besoins en
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

secteur ZAC de la Montane

Ce questionnaire est adressé aux parents d'enfants de moins de 6 ans et aux futurs parents qui exercent une activité professionnelle sur la zone de la Montane.

Tulle agglo a réalisé ce questionnaire pour évaluer les besoins d'accueil du jeune enfant dans le périmètre de la zone de la Montane. Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour le renseigner. Merci de faire parvenir vos réponses à la mairie d'Eyrein.

Votre situation :

Nom de l'entreprise dans laquelle vous travailler :

Quels sont vos horaires de travail ? :

Quel est votre temps de trajet domicile-travail ? :

Vous êtes : Père Mère

Code postal et commune de Résidence :

Votre situation familiale : Couple (marié, concubinage, pacsé) Parent isolé (célibataire, veuf, séparé)

Votre mode de garde

1- Avez-vous un ou des enfant(s) de moins de 6 ans ? OUI NON

Si oui, combien : Quel est (son) leur âge :

Envisagez-vous de devenir parent ou d'agrandir votre famille dans les 3 années à venir : OUI NON

2- Quel est votre mode de garde actuel ou envisagé ?

Crèche collective micro-crèche crèche familiale vous-même

Assistante maternelle indépendante garde à domicile famille

3- Sur quelle commune se situe(ra) votre mode de garde ? :

4- Rencontrez-vous des difficultés pour faire garder vos enfants ?

OUI NON Si oui lesquelles ? :

5- Votre mode de garde actuel ou envisagé répond-il à vos besoins ?

OUI NON

Si oui, pour quelles raisons ? :

Si non, vos besoins seraient-ils :

- En termes d'honoraires atypiques : OUI NON

- En termes de choix du mode d'accueil : OUI NON

- En termes d'offre d'accueil à proximité de votre travail : OUI NON

Détaillez vos besoins et attentes :

6- Si une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) était implantée sur la zone de la Montane, inscririez-vous votre (vos) enfant(s) dans cette structure ? OUI NON

Si NON pourquoi ?

Si OUI :

- Quel(s) jour(s) d'ouverture vous semblerai(ent) le(s) plus approprié(s) ? :

- Sur quel(s) créneau(x) horaire(s) ? :

- Quelles seraient vos attentes ? :

Nous vous remercions pour le temps que vous avez consacré à ce questionnaire.

Les étapes ont été ainsi arrêtées :

- 1^{ère} étape le mardi 15 août : Rilhac-Rançon (87) – Benevent l'Abbaye (23)
- 2^{ème} étape le mercredi 16 août : Excideuil (24) – Trelissac (24)
- 3^{ème} étape le jeudi 17 août : Sarran (19) – Bort les Orgues (19)
- 4^{ème} étape le vendredi 18 août : Glandon-Pays de St Yrieix (87) – Limoges (87)

Le 17 août, sous réserve de l'approbation des services préfectoraux, le Tour traversera notre commune



Randonnée motorisée « Corrèze Moto Tour »
Du 29 septembre au 1^{er} octobre 2023

Pour participer à cet évènement vous devez :

- Avoir au moins 18 ans
- Etre titulaire du permis motos en cours de validité correspondant à la machine utilisée
- Fournir les documents administratifs légaux concernant le véhicule (carte grise et attestation d'assurance)
- Posséder un équipement off road homologué (casque, gants, veste, pantalon, bottes ou à défaut chaussures montantes)

Toutes les motos de type trails ou maxi trails avec une cylindrée minimum de 125 cm³ sont autorisées à participer.

Les inscriptions sont closes 15 jours avant la date du début de l'évènement ou, le cas échéant, lorsque le nombre maximal de participants est atteint.

Contact :

SARL Espace Moto, La Forêt, 23400 MONTBOUCHER

contact@creusemototour.fr

Julien au 06 08 85 70 79

Facebook : Corrèze Moto Tour

La Check List



anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m.
Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution :
supprimer les eaux stagnantes où il pond
ses œufs et prolifère...

nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Rangez

à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter
l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

Photos
(mauvais)
souvenirs



Quelques utilisations du vinaigre blanc ménager

- **Piqûres d'insectes**

Il a sa place dans l'armoire à pharmacie ;

Appliquer sur la piqûre quelques gouttes de vinaigre à l'aide d'un coton.

- **Anti-Fourmis**

Utilisez pur ou dilué avec de l'eau sur les surfaces envahies par les fourmis. Le vinaigre blanc les fera fuir.

- **Nettoyage des vitres**

Rallongé avec un peu d'eau et imbibé sur un chiffon. Le vinaigre blanc nettoie en profondeur et fait briller les vitres ainsi que les parois de douche.

- **Dés herbant**

Dans un vaporisateur (réservé à cet usage) : 1 litre de vinaigre blanc ménager + 5 à 6 cuillères à café de sel fin

LA CYBERMALVEILLANCE

www.cybermalveillance.gouv.fr

Afin de vous aider à vous prémunir contre ce fléau, la gendarmerie poursuit son action volontariste à vos côtés. Les attaques informatiques n'arrivent pas qu'aux autres. Agissez avant qu'il ne soit trop tard !

Comment réagir ?

- Changez votre mot de passe piraté sur tous les sites ou comptes sur lesquels vous pouviez l'utiliser
- Vérifiez que les coordonnées de récupération de votre compte (e-mail, téléphone) n'ont pas été modifiées
- Prévenez votre banque
- Prévenez tous vos contacts de ce piratage
- Sauvegardez les preuves
- Déposez plainte si le préjudice le justifie

Qui est concerné ?

- Les Particuliers
- Les Collectivités territoriales
- Les Entreprises

Ses missions

- Assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance
- Information et sensibilisation à la sécurité numérique
- Observation et anticipation du risque numérique

DU NOUVEAU POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

A compter de septembre 2023, la compétence Transports scolaires sera assurée par Tulle agglo sur son territoire.

Jusqu'à présent, l'acheminement des écoliers, collégiens et lycéens de l'agglo de leur domicile vers leur établissement scolaire était assuré par la Région Nouvelle-Aquitaine. Désormais, c'est Tulle agglo – en tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) – qui organisera ce service sur son territoire.

Au titre de l'exercice de cette nouvelle compétence, la Région verse une compensation financière annuelle de 2 496 684,21 €. Ce montant sera reversé chaque année à la communauté d'agglomération. Au total, ce ne sont pas moins de 2 000 élèves qui seront transportés quotidiennement sur 82 lignes pour se rendre dans 33 établissements scolaires du territoire communautaire.

Qui est concerné par les Transports scolaires ?

Les élèves scolarisés de la Maternelle à la Terminale.

Qui est concerné par les Transports scolaires de Tulle agglo ?

Les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire de Tulle agglo. Leur domicile doit se trouver à plus de 1,5 km de leur établissement scolaire. Les inscriptions se font auprès du service Transports et Mobilité de Tulle agglo.

Qui n'est pas concerné par les Transports scolaires de Tulle agglo ?

- Cas n°1 : les élèves domiciliés sur le territoire de Tulle agglo et scolarisés dans un établissement (école primaire, collège ou lycée) situé hors de l'agglo.

- Cas n°2 : les élèves domiciliés hors du territoire de Tulle agglo et scolarisé dans un établissement situé sur le territoire de Tulle agglo.

Dans les deux cas, l'inscription aux Transports scolaires se fera auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Comment vont se passer les inscriptions ?

Les inscriptions ouvriront le jeudi 1^{er} juin. Jusqu'au 20 juillet aucun frais de dossier ne sera appliqué. Les inscriptions en ligne seront à privilégier pour un traitement plus rapide du dossier. Elles se feront sur : transports-scolaires.tulleagglo.fr

Si l'inscription en ligne n'est pas possible, un dossier papier peut être retiré à la Maison de l'Habitat et de la Mobilité à Tulle. Le paiement pourra alors se faire en espèces, par carte bancaire ou par chèque (en une seule fois).

Retrouvez plus de détails sur www.agglo-tulle.fr. pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec le service Transports et Mobilité de Tulle agglo au 05 55 20 38 05 ou par mail à transports.scolaires@tulleagglo.fr

A VOS CASSEROLES



TAGLIATELLES AU CHOCOLAT

INGRÉDIENTS

- 3 oeufs
- 5 g de sel
- 3 c. à s. de cacao amer en poudre
- 5 cl d'huile d'olive
- 300 g de farine
- Crème fraîche
- Fruits rouges

1. Verse la farine dans un grand saladier et forme un puits au centre.
2. Casse les œufs dans un bol et bats-les légèrement avec une fourchette. Verse-les dans le puits avec le sel, l'huile et le cacao.
3. Avec tes doigts, fais des petits cercles dans les œufs pour incorporer progressivement la farine, puis mélange bien, de façon à obtenir une pâte homogène.
4. Sépare-la en 6 morceaux. Forme une boule avec chacun d'eux, saupoudre-les très légèrement de farine et enveloppe-les une par une dans un film alimentaire. Laisse reposer au moins 30 minutes au frais.
5. Saupoudre légèrement de farine ton plan de travail et étales-y la première boule à l'aide d'un rouleau à pâtisserie.
6. Découpe des tagliatelles de 0,5 cm de largeur avec un petit couteau, et l'aide d'un adulte. Pose les pâtes au fur et à mesure sur une feuille de papier sulfurisé, bien à plat, et laisse-les reposer.
7. Procède de la même façon avec les autres boules de de pâte.
8. Pour cuire tes pâtes, fais bouillir de l'eau avec 1 c. à c. de sel dans une grande casserole, mets-y les tagliatelles et laisse-les cuire 3 à 4 minutes. Sers ton dessert avec une grosse cuillerée de crème fraîche et quelques fruits frais.

UNE BOISSON BIEN RAFRAICHISSANTE

Pour accompagner vos Tagliatelles au chocolat, un sirop de menthe bien frais.

INGRÉDIENTS pour 1 bouteille



**60 CL
D'EAU**



**600G
DE SUCRE**



**300G
DE MENTHE FRAICHE
(ENTRE 15 ET 20 TIGES)**

ÉTAPE 1

- Rincer les feuilles de menthe encore sur leurs tiges (plus facile).

ÉTAPE 2

- Effeuillez et comptez les feuilles, il doit y en avoir au minimum 300.

ÉTAPE 3

- Mettre dans une casserole l'eau froide, le sucre et les feuilles de menthe.

ÉTAPE 4

Porter à ébullition, laisser bouillir à petit feu pendant 10 min.

ÉTAPE 5

- Laisser refroidir dans la casserole et verser ensuite dans une bouteille en verre en filtrant les feuilles de menthe.

ÉTAPE 6

- Laisser refroidir et conserver au réfrigérateur.

JEUX D'ETE

QUEL EST LE BON
CONTENANT ?

► Retrouve le bon contenant pour
chaque déchet en reliant les points.
Il existe plusieurs possibilités pour
certains déchets.



Niveau primaire

DU TRI À LA VALORISATION :

► Chaque déchet suit un chemin différent pour retrouver une nouvelle vie !

A toi de trouver ces chemins avec des couleurs de crayon différentes.

